Le budget

claré: «Ce sont des menteurs. Ils ne cherchent qu'à faire peur. Regardez mes beaux vêtements. J'ai une magnifique tunique, celle des programmes d'expansion régionale. Contemplez mes nouvaux gants, les programmes sociaux.» Nous le voyons bien maintenant, l'empereur est tout nu.

Les conservateurs ne peuvent même plus se permettre ce qu'il disait être déjà payé, le projet OSLO et le brise-glaces Polar 8. Je regrette, mais je pensais que les fonds nécessaires avaient été mis de côté. J'ai peut-être mal compris. L'argent est là jusqu'au dernier cent, voilà ce qu'il a dit. Mais quelques jours après les élections, les taux d'intérêt se sont mis à grimper. Ils ont commencé leur ascension à la fin de novembre 1988. Vient ensuite le budget de 1989, celui de Doug Small, et quoi après? Les services de VIA Rail sont réduits radicalement, la récupération des prestations sociales est proposée, diverses bases militaires ferment, les impôts augmentent. Que s'est-il passé dans ce bref intervalle de cinq mois entre les perspectives optimistes de la campagne électorale et le budget? Nous nous demandons pourquoi les gens ne croient plus à rien. Nous nous demandons pourquoi ils ne croient plus ce que leur disent les politiques.

Est arrivée ensuite la taxe sur les produits et services. Elle devait être juste et simple, et ne pas avoir d'incidence sur les recettes. Vous souvenez-vous comment le ministre a décrits ces vêtements? Il a endossé la veste de la non-incidence sur les recettes. Eh bien, dans le budget de cette semaine, il dit que la taxe sur les produits et services va aider à réduire le déficit. Sans doute que les mots «sans incidence sur les recettes» n'ont pas le même sens pour lui que pour nous. En toute logique, si la TPS doit concourir à la réduction du déficit, il s'ensuit qu'elle aura au contraire une incidence sur les recettes. C'est précisément ce que nous croyons. Il me semble donc qu'il y a contradiction.

Quant à la simplicité, parlons—en. L'empereur porte les gants blancs de la simplicité. Mais c'est encore de la frime. On ne peut pas dire que soit simple un système en vertu duquel il faut prélever non pas une taxe de vente, mais deux. Prenons l'exemple d'une jeune caissière de 16 ans, dont c'est le premier emploi.

Pour tous les achats, elle devra d'abord vérifier si l'article est visé par la TPS et exempté de la taxe de vente provinciale, ou vice versa, ou encore s'il est soumis à ces deux taxes ou s'il en est exempté. Il lui faudra décider laquelle de ces quatre situations s'applique. Ensuite, elle devra tenir compte du coupon-rabais présenté par le client. «Malheur, dira-t-elle, un coupon-rabais, voyons

voir.» Pour la TPS, le prix est d'abord réduit et la taxe s'ajoute après. Pour la taxe de vente provinciale, on ajoute la taxe au prix et on applique le rabais à ce montant. Il lui faudra donc faire les calculs suivants: soustraire le rabais du prix, multiplier par 7 p. 100, ajouter la taxe de vente qui est de de 8 p. 100 en Ontario. Pour la taxe de vente, il faut rajouter le rabais. La pauvre fille décidera sans doute de se chercher un autre emploi.

Voilà pour la taxe sur les produits et services. Décidement, l'empereur est bien tout nu. L'équité, c'était le pantalon de l'empereur. Je ne m'attarderai pas là-dessus sauf pour rappeler à la Chambre que, à six reprises, j'ai demandé au ministre des Finances de prendre la parole dans cette enceinte et de nous dire si oui ou non le remplacement de la taxe sur les ventes des fabricants par la taxe sur les produits et services ne représente pour les sociétés pas la plus forte réduction d'impôt de toute l'histoire du Canada. Il n'a pas répondu et je le mets au défi de le faire maintenant.

Ce budget comporte deux thèmes: nous freinons le déficit et il n'y a pas de nouveaux impôts. C'est ce à quoi rime le budget. Ce sont les vêtements que l'empereur enfile dans ce budget. Nous freinons le déficit. Or, ce budget ne fait que refiler la responsibilité à d'autres. Il n'a rien à voir avec la réduction du déficit. Il le transfère à d'autres paliers de gouvernement. Selon les autorités locales, dans la municipalité d'Ottawa—Carleton, le seul fait de ne pas augmenter les fonds accordés au Régime d'assistance publique du Canada coûtera 17 millions de dollars par année à cette région.

• (1730)

Le ministre a revêtu le manteau du bon sire: pas de nouveaux impôts. Je suis certain qu'on ne peut pas y trouver à redire. On doit se rappeler que, après 31 hausses d'impôts depuis son accession au poste de ministre des Finances, outre l'introduction de la taxe sur les produits et services, comment pourrait-il trouver de la place pour de nouveaux impôts? Cela aurait été un défi à sa créativité.

Mais il y a des impôts et des hausses d'impôts. Il y a les mesures d'impôt provincial qui découleront de ce budget. Il y a les augmentations automatiques assurées par la désindexation et, bien sûr, la taxe sur les produits et services.

Compte tenu des chiffres qu'on nous présente dans ce document, compte tenu de la récession qui menace, j'invite les députés et tous les Canadiens à se demander si le ministre et le gouvernement méritent notre confiance